

Editorial

Qualité de vie au poste de travail et dans l'habitat

E. Grandjean¹

L'expression «qualité de vie» a été adoptée ces dernières années en relation avec les problèmes de la protection de l'environnement. La seconde moitié du 20^{me} siècle est caractérisée dans les pays industrialisés par une augmentation considérable de la consommation et de la prospérité matérielle. Ce développement est associé à une aspiration à plus de luxe, plus de confort et plus de divertissements. Donc une tendance à la quantité au détriment de la qualité. La prise de conscience de ces relations a conduit à la notion de «qualité de vie».

La qualité physique, psychique et culturelle détermine la «qualité de vie», qui a son importance dans plusieurs domaines de la vie humaine. Les travaux de ce numéro spécial de notre revue démontrent, au moyen de divers exemples, les conditions de travail et de loisir qui peuvent entraver la qualité de vie de l'homme.

Une idée directrice découle de l'ensemble de ces travaux: L'adaptation des conditions du travail et de l'habitat aux exigences physiologiques, psychiques et sociales de l'homme constitue une mesure efficace pour le maintien de la «qualité de vie».

¹ Prof. Dr.med. E. Grandjean, Institut d'Hygiène et de Physiologie du Travail, EPF-Z.